



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY- ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

ARRETE TEMPORAIRE A2024-07-01 PORTANT SUR LA REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Vu le Code de la Route notamment ses articles R1 et R4

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 et 2213-2

Considérant que suite à l'enfouissement des lignes situé Route de la Conche, l'accotement du côté gauche en direction d'Albieux sera revêtu de gravillons,

ARRETE

Article 1^{er} : Les travaux d'accotement référencés ci-dessus seront effectués à compter du 04 au 12 Juillet 2024 inclus.

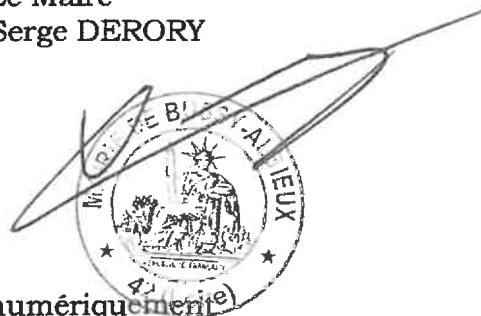
Article 2 : Le stationnement sera interdit à tout véhicule durant la période des travaux.

Article 3 : Cette réglementation sera matérialisée par une signalisation appropriée.

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

A Bussy-Albieux,
le 04 Juillet 2024

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....04 JUIL. 2024.....numériquement